

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 22 JANVIER 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	38	38

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 22 janvier à 18h00

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Étaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian ; LE GOFF Christophe ; DAUVILLIER Pascal ; ROBERT Pierre-Yves ; VAPPEREAU Julia ; ADAM Delphine ; JOLY Hervé ; PEPION Aymeric ; DESLANDES Roger ; MAILLARD Adrien ;

Communauté de Communes des Loges : DUBOIS Robert ; MEUNIER Éric ; QUETARD Dominique ; GAUDUCHEAU Patrick ; LELIEVRE Pierre-Edmond ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; GALLIOT Olivier ; LE METAYER Pascal ; DERY Christian ; TURPIN Joël ; DELAS Thierry ; TAFFOUREAU Odile ; VACHER Philippe ; LELIEVRE Dominique ; de COURCY Christian ; GODIN Fabienne ; de BEAUREGARD Arnaud

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel ; BOUDIER Gérard ; METHIVIER Gilbert ; DEBRUS Marie-Hélène ; BRAGUE Nicole ; COLAS Christian ; HAMARD Marie-Madeleine ; ASSELIN Jean-Claude ; BERGEVIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DION Sylvie ; LEGRAND Éric ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : ROCHE Jean-Paul ; GAUDE Michel ; BAILLY Katia ; BOUQUIN Jean-Jacques ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement ; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Iwan' LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Tizia LAPEYRONIE chargée de mission urbanisme ; Vanessa PLACIER coordinatrice du CLS ; Chrystelle MAYSTRE chargée de mission développement territorial

Excusés : Mesdames, Messieurs : ROUX Sylvie ; LOISEAU Dominique ; TOUSSAINT Christian ; DUPUIS David ; BEGON Claudine ; MORISSEAU Patrick ; PREVOST Sylvie ; COLMET DAAGE Sylvain ; BOURILLON Christophe DURAND Caroline ; GRESSETTE Danielle ; MERCADIE Serge ; PELLETIER Blandine ; CORNET Sandrine ; DOMENECH Philippe ; PLANCHET Hugo ; BERRUE Didier ; LEVEILLÉ Jeannette ; BAFFUNO Hélène ; BERTHON Claude ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; DRUPT Dominique ; CHARRON Stéphanie ; SALVAN Joachim

Anne BESNIER Conseillère Régionale ; Didier CHAUSSARD Conseil de développement ; Nathalie RABOURDIN Conseillère Départementale ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER,

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL du 6 Novembre 2025

➤ VALIDATION

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 6 novembre 2025 (pièce ci-jointe).

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

➤ PRESENTATION ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Présentation des orientations budgétaires 2026 qui ont été discutées auparavant au bureau du PETR le 20 janvier 2025.

Les réalisations 2025 et les projets 2026 sont présentés en binôme avec les chargés de mission et les élus référents.

Dans un premier temps, les différents éléments concernant les réalisations de l'année 2025 sont présentées.

Réalisations 2025
Contrat Régional de Solidarité Territoriale
Suivi du CRST : 2023-2029 Sur une enveloppe de 10 970 000 € de subvention, 7 509 200 € ont été utilisés pour 75 projets en investissement et 11 en fonctionnement Absence de la directrice de juin à septembre 2025
Conférence des Maires
Sera réalisée en janvier 2026 pour l'année 2025 sur le thème de la mobilité
Contrat pour la réussite de la transition écologique
<i>Projets CRTE 2025 : 3 019 702 € (DETR-DSIL-FV-AP) montant les 3 CC</i> Actualisation CRTE et lien avec la COP Programmation des projets CRTE 2025-2026, actualisation des fiches projets et fiches mémos Réalisation de 2 ateliers projet : améliorer l'impact environnemental des projets, donner des conseils techniques et financiers + 1 atelier planification écologique lors de la Conférence des maires : eau – forêt Identification des financements par projet Proposition d'accompagnement pour la constitution des dossiers Mise en œuvre de la mesure PCAET du Fonds vert Suivi à l'échelle de l'action (réalisation, financements, indicateurs) et évaluation à l'échelle du territoire (fiche thématique évaluative)
SCoT
Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT Réponses aux demandes des collectivités et des services instructeurs Evaluation du SCoT et préparation d'indicateurs de suivi avec TOPOS Animation de la commission SCoT et du groupe de travail spécifique (Friche) Mise en place de l'étude sur la planification territoriale des friches industrielles pour anticiper leurs requalifications. De janvier 2025 à octobre 2025 absence de chargé de mission urbanisme
Actions citoyennes
Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'A Vos ID avec le nouveau CRST Projets envisagés qui n'ont pas encore abouti : aménagement du projet biodiversité et pêche de la fédération de la pêche, « territoires partagés » association du coq à l'âne, ateliers cuisine et cuisine solidaire par Châteauneuf sur Loire en transition, recyclerie de Sully-sur-Loire, logistique agricole avec l'association Logis frais
LEADER
Animation du Comité de Programmation LEADER et du COPIL Grille de sélection Création et animation du Groupe de Travail Coopération : élaboration d'une feuille de route de la coopération sur la durée du programme Accompagnement des projets et des porteurs de projets, montage des dossiers de demande d'aide Suivi de la mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER Suivi du cadre réglementaire <i>Projets sélectionnés en 2025 pour un montant total d'aide de 59 614 € :</i> • Evènement « Place aux Etoiles 2025 ! » CCVS • Construction d'une charrière de Loire, Comité des Fêtes de St-Benoit-sur-Loire • Implantation d'un distributeur automatique de produits locaux à Sandillon, SAS Les 3 fermes

Contrat Local de Santé

Obtention d'une subvention de 10 000 € de l'ARS pour la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé,
Obtention d'une subvention de 4 500 € de la DDETS pour une action d'accès aux droits et à la santé sur la CC de la Forêt en 2026
Obtention d'une subvention de la CAF de 2 000 € pour le forum parentalité / prévention des risques domestiques aux Bordes

Suivi du Contrat Local de Santé avec l'animation de COTECH et COPIL et l'animation de la commission santé du PETR

Evaluation du CLS 2022-2025 et Bilan 2025

Démarche de renouvellement du CLS 2025-2030 3^{ème} génération avec la mise en place de groupe de travail élus / partenaires et une signature le 7 juillet 2025

Poursuite de la collaboration avec les CPTS

Collaboration avec les partenaires de terrain et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :

- *Organisation d'un forum sur la santé environnement avec les 2 autres CLS actifs sur le Loiret : « Territoire et santé : Quels liens avec l'environnement ? » le 27 janvier à Saint Martin d'Abbat à destination des élus et des techniciens des 3 PETR : 67 participants*
- *« Défi alimentation » de janvier à mai 2025 en partenariat avec Graine Centre, le PAT et le CCAS de Saint Denis de l'Hôtel Objectif : accompagner les habitants, en ciblant les jeunes de 18 à 25 ans, à consommer davantage de produits locaux, de saison et de qualité, sans pour autant augmenter leur budget alimentaire : 53 participants*
- *Poursuite de la mise en place des Formations Premiers secours en santé mentale en proposant une date sur chaque communauté de communes :*
 - *24 – 25 mars à Neuville aux Bois : 12 participants*
 - *29 – 30 septembre à Fay aux Loges : 14 participants*
 - *9 – 10 octobre à Sully sur Loire : expérimentation PSSM « publics vulnérables » : Reportée faute d'un nombre suffisant de 7 participants.*
 - *1^{er} et 2 décembre PSSM « jeunes » à la Ferté Saint Aubin*
- *Poursuite de la promotion et la mise en place d'actions en lien avec le calendrier 365 jours pour garder la forme :*
 - *« Tous en forme pour demain ! » 10 séances d'octobre à décembre Socio Sport UFOLEP à Fay aux Loges porté par l'ADS de Jargeau et le CCAS objectifs : Objectif : Promouvoir la santé par le sport, agir dans un cadre de prévention concernant la santé physique et mentale.*

• *Santé environnement : Action en lien avec le forum santé environnement sur le territoire : Rando Bio Ambroisie sur les bords de Loire le 08.07 à Jargeau en amont de la signature du CLS 3 avec chargée biodiversité du PETR et l'association Fredon*

• *Appui au lancement du Réseau Culture Santé dans le Loiret porté par la DRAC/ARS : Objectifs : Encourager et favoriser la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture des personnes prises en charge en institution dans les champs sanitaire et médico-social*

Suivi des projets des collectivités : Pôle Santé Ardon

Participation aux actions mises en place par les partenaires :

- *Forum d'accès aux droits « Au cœur des solidarités » le 24.09 à Sully sur Loire*
- *Théâtre Forum « Amour sans violence » le 24.09 à Neuville aux Bois*
- *Forum Bien vieillir Sandillon en novembre*

COT énergies renouvelables

Projets COT EnR 2025 : 6 projets réalisés soit 1 807 MWh de production ENR depuis 2024 + montant financement

Signature pour l'animation COT avec FIBOIS et les 2 autres Territoires COT du Loiret + visite de la chaufferie bois et de son réseau de chaleur Neuville aux Bois
Animation de COTECH et COPIL

Accompagnement des projets chaleur renouvelable (exemple)

Pour le bois énergie : La Ferté Saint Aubin...

Projets géothermie : Neuville aux Bois, CCF, Bray Saint Aignan...

Sensibilisation des acteurs du territoire à la démarche du COT EnR (réunion en visio avec les développeurs économiques des CC, cartographie, actualisation outil de communication)

Suivi et évaluation des projets en lien avec le CRTE (Atelier CRTE, retours d'expérience, fiche thématique...)

PCAET / COT Transition

Mise en œuvre et suivi des programmes d'actions

Déploiement et coordination d'un programme de sensibilisation à la transition écologique à destination des élus et agents communautaires

Mise en ligne des plans d'actions PCAET et COT Transition sur la plateforme Territoires en Transitions de l'ADEME pour faciliter le pilotage des actions en lien avec les communautés de communes

Signature de la convention de répartition des subventions avec les communautés de communes

Labellisation de 17 entreprises dans le cadre de l'opération Eco-défis

Mobilité

Engager des réflexions autour du covoiturage et de l'autostop avec les CC en lien avec Blablacar Daily et l'articulation avec Mobicoop

Rencontre avec le vice-président en charge de la mobilité au Conseil régional avec les 4 communautés de communes

Suivi de la procédure de résiliation de Mobicoop

Projet Alimentaire de Territoire

Labellisation PAT auprès de la DRAAF Centre-val de Loire : dépôt de la candidature du PETR en février, révision de plusieurs objectifs du plan d'action 2025-2030 suite à avis défavorable du comité de sélection, nouveau dépôt de candidature en septembre, obtention de la labellisation de niveau 2 en novembre 2025.

Obtention d'une subvention de l'Etat de 87 906 € sur un budget prévisionnel présenté de 238 125 € dans le cadre de l'AAC « soutien à la structuration des PAT de niveau 2 »

Accompagnement de projets sur les circuits alimentaires de proximité :

- *Suite de l'accompagnement de l'association «Logifrais 45» : appui technique et financier en particulier pour le financement de l'ingénierie sur les 3 premières années et sur les investissements nécessaires au démarrage de l'activité.*
- *Implantation de casiers de producteurs à Sandillon par la SAS Les 3 fermes*

Accompagnement et organisation d'actions avec la restauration collective :

- *Organisation d'une formation de perfectionnement des chefs de cuisines sur les repas végétariens au restaurant scolaire de Villemurlin, le 23 avril 2025*
- *Groupe de travail sur la synchronisation des commandes avec 4 restaurants scolaires du même secteur géographique : Bouzy-la-Forêt, Bray-Saint Aignan, Les Bordes, Bonnée. Accompagnement par Bio Centre pour atteindre les objectifs EGALIM : proposition de menus, mise en lien avec les acteurs logistiques pour l'approvisionnement, préparation du test de livraison.*

Animation stand PAT à la rencontre EGALIM de la restauration collective du Loiret au Lycée du Chesnoy, à Amilly, septembre 2025

Actions de sensibilisation à l'alimentation en lien avec le CLS :

- *Atelier alimentation/santé animé en commun avec le PAT Gâtinais montargois au forum santé/environnement des 3 CLS le 27 janvier 2025*
- *Défi alimentation 2025 (7 ateliers de janvier à mai 2025 sur le manger local, de saison, dans le respect de l'environnement en partenariat avec le relais social et la maison des jeunes de Saint-Denis-de-l'Hôtel)*
- *Préparation d'un défi alimentation 2026 avec la MASS de La Ferté Saint-Aubin (1er atelier le 10 décembre 2025)*

Groupe de travail sur l'accès des publics vulnérables aux produits frais locaux en lien avec le Comité Départemental de Lutte contre la Précarité Alimentaire

Biodiversité

Réalisation d'une Rando-bio de sensibilisation à l'Ambroisie sur les bords de Loire, dans le cadre de la signature du Contrat Local de Santé

Informations sur les différents sujets de la biodiversité

Communication

Informé par panneau pocket et bulletins municipaux

Alimentation régulière du site internet

Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR

Puis, dans un second temps, les projets 2026 :

Projets 2026

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Présentation du Bilan à mi-parcours du CRST : 2023-2029 en avril 2026 avec redistribution des enveloppes

Conférence des Maires

Réalisation avec les nouveaux élus sur les missions du PETR et focus sur la biodiversité

Contrat territorial de relance et de transition écologique

Projets CRTE 2026 :

Proposition d'accompagnement pour la constitution des dossiers

Finalisation et suivi de la programmation CRTE 2025-2026

Réalisation d'ateliers projet biodiversité – eau et planification écologique 2026-2032

Evaluation et bilan du CRTE 2021-2026

SCoT

Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Réponses aux demandes des collectivités et des services instructeurs

Résultat de l'évaluation du SCoT

Animation de la commission SCoT et du groupe de travail spécifique (Friche)

Suivi de l'étude sur la planification territoriale des friches industrielles pour anticiper leurs requalifications.

Actions citoyennes

Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'A Vos ID avec le CRST

Projets envisagés à suivre : ateliers cuisine et cuisine solidaire par Châteauneuf sur Loire en transition, Territoires partagés avec l'association du coq à l'âne, recyclerie de Sully-sur-Loire

Organisation d'un cycle économie circulaire avec le Conseil de développement (visites et Fresque)

Campagne de mobilisation du Conseil de développement après les élections pour recruter de nouveaux membres

LEADER

Communication sur le programme et les possibilités de financement des projets

Recomposition du Comité de Programmation suite aux élections municipales (collèges des élus et des privés)

Animation du Comité de Programmation, du COPIL Grille de sélection et du Groupe de Travail Coopération

Accompagnement des projets et des porteurs de projets, montage des dossiers de demande d'aide et de paiement

Accompagnement des démarches et des projets de coopération

Suivi de la mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER pour les paiements

Suivi du cadre réglementaire

Contrat Local de Santé

Subvention 2026

Obtention d'une subvention de 11 000 € de l'ARS pour la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé, suite au dépôt d'un dossier de demande de financement détaillant les actions ci-dessous.

Subvention de 4 500 € de la DDETS obtenu en 2025 sera utilisé pour la mise en place d'actions sur les thématiques de la santé mentale et l'accès aux droits à la CC de la Forêt en octobre 2026

Possibilité de solliciter des appels à projets au fil de l'eau en lien avec les projets listés ci-dessous : Caf et/ou MSA pour les actions de soutien à la parentalité, DRAC pour des actions culture santé, AGIRC ARCO, CPAM...

Suivi du Contrat Local de Santé avec l'animation de COTECH et COPIL et l'animation de la commission santé du PETR

Bilan 2025

Poursuite de la collaboration avec les CPTS

Collaboration avec les partenaires de terrain et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :

- *Suite au forum santé environnement du 27 janvier 2025 à Saint Martin d'Abbat : travail en commun avec CLS gâtinais Montargois pour proposer une action de sensibilisation aux élus sur les perturbateurs endocriniens.*
- *« L'art d'être ensemble » : CCF et CCAS de Neuville aux Bois du 12 au 17 octobre lors des SISM à Neuville aux Bois : Objectifs : Promouvoir l'accès aux droits, à la santé mentale et au soutien à la parentalité, en renforçant le lien social à travers des actions artistiques, participatives et interactives, à destination des habitants.*
- *Poursuite de la mise en place des Formations Premiers secours en santé mentale en proposant une date sur chaque communauté de communes : à Sully sur Loire et La Ferté Saint Aubin pour le premier semestre, une session à Neuville aux Bois lors des SISM, en fin d'année pour la CCL*
- *"Vie affective, santé sexuelle et santé mentale chez les jeunes" à la MFR de Férolles : Objectif : favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la santé sexuelle et mental et de répondre aux questionnements des jeunes, à travers une approche participative et ludique. Intervention Cie Nomad'l'Serane sur 3 séances pour 32 jeunes en classe de 3ème.*
- *Forum parentalité / risque domestique à Sandillon avec CCAS / CCL : sensibilisation aux risques domestiques avec la maison géante et des stands en lien le soutien à la parentalité*
- *« Défi alimentation » de décembre à juin en partenariat avec Graine Centre, Sologne Nature Environnement, le PAT et la MASS de la Ferté Saint Aubin : objectifs : accompagner les habitants à consommer davantage de produits locaux, de saison et de qualité, sans pour autant augmenter leur budget alimentaire.*
- *« Tous en forme pour demain ! » Suite aux séances socio sport de l'UFOLEP : action de prévention dépistage le 19.01 par le CRCDC*
- *Proposer une sensibilisation aux élus et/ou agents des collectivités la thématique santé mentale sous format interactif : conférence, ateliers... format à définir, co portage avec CLS Gâtinais montargois.*
- *Poursuivre l'accompagnement ou le suivi des projets des collectivités*
- *Communiquer sur les actions mises en place par le CLS et par les partenaires*

Poursuivre la participation aux actions mises en place par les partenaires

COT Energies Renouvelables
Projets COT EnR 2026 : Animation de COTECH et COPIL + visites Réalisation bilan des projets à venir pour les financements FEDER -ADEME Accompagnement des projets chaleur renouvelable (exemple) <i>Pour le bois énergie : Vitry aux Loges...</i> <i>Projets géothermie : Vienne en Val, Tigy, Germigny des Prés, ...</i> Suivi et évaluation des projets en lien avec le CRTE (Atelier CRTE, retours d'expérience, fiche thématique...)
PCAET / COT Transition
Elaboration du bilan à mi-parcours du PCAET : état d'avancement des actions, mise à jour des indicateurs, réunions de travail avec le comité de suivi PCAET/COT Transition Bilan du COT Transition (2022-2026) : mise à jour des référentiels, audits finaux, rapport de clôture... Finalisation du programme de sensibilisation à destination des nouveaux élus Actions auprès du grand public (scolaires, sensibilisation, référents PCAET)
Mobilité
Suivre et relayer les actions mobilité portées par les communautés de communes et le Conseil régional
Projet Alimentaire de Territoire
Animation du comité PAT. Mise en œuvre du plan d'actions 2025-2030 : – Phase opérationnelle du test logistique par LogiFrais 45 – Suite du projet collectif de synchronisation des commandes des 4 restaurants scolaires : test de livraison en janvier/février, résultats et bilan en mars 2026. – Action partenariale d'éducation à l'alimentation durable à destination des établissements scolaires et des professionnels encadrants avec OSA Centre, ATC 45 et le GABOR. Réalisation de défis alimentation : – Suite des ateliers de sensibilisation des familles de janvier à juin 2026 à la MASS de la Ferté Saint Aubin ; – Programmation d'un nouveau défi au deuxième semestre 2026 en lien avec GRAINE Centre et un partenaire local de l'accompagnement social. – Suite du groupe de travail sur l'accès des publics vulnérables aux produits frais locaux en lien avec le Comité Départemental de Lutte contre la Précarité Alimentaire. Actions de communication : – Réalisation d'une série de films sur les acteurs et les actions du PAT – Réalisation d'un Journal/magazine dédié au PAT
Biodiversité
Réflexion sur de nouvelles actions Biodiversité, la diffusion du livret pédagogique « Biodiv'pratique », la suite des Rando-Bio Informations sur les différents sujets de la biodiversité Atelier avec le CRTE
Communication
Mise en place d'une newsletter Informations par panneau Pocket et bulletins municipaux Alimentation régulière du site internet Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR Mise en place de la diffusion d'informations en interne par la plateforme Agora du site internet

Après avoir retracé l'ensemble des actions pour 2025 dont certaines engagent le PETR sur les années suivantes, le Président propose un débat d'orientations budgétaires.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

CRST

➤ INFORMATIONS SUR LA CONSOMMATION FINANCIERE

Sur un contrat de 10 970 000 €, 7 483 200 € ont été consommés soit 68,2% de l'enveloppe.

Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2023 - 2029

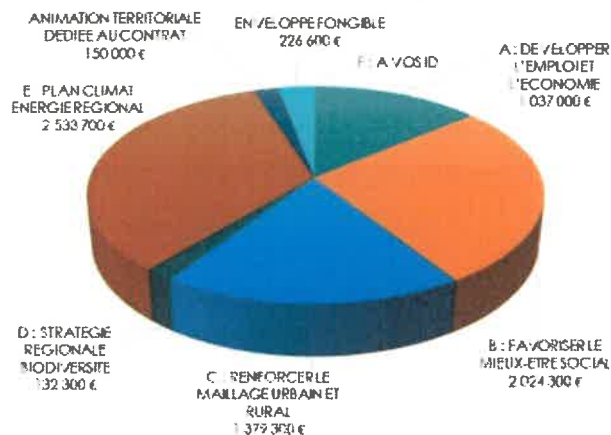
Bilan à mi parcours 2023-2025

Dépenses réalisées : **7 483 200 €**
Taux d'engagement des crédits : **68,2 %**
Nombre de projets financés : **84**



A : Développer l'emploi et l'économie	1 037 000 €	14%
B : Favoriser le mieux-être social	2 024 300 €	27%
C : Renforcer le maillage urbain et rural	1 379 300 €	18%
D : Stratégie régionale biodiversité	132 300 €	2%
E : Plan Climat énergie régional	2 533 700 €	34%
Animation territoriale dédiée au contrat	150 000 €	2%
Enveloppe fonçible	226 600 €	3%
F : A VOS ID	0,00 €	0%
Total CRST + A vos ID	7 483 200 €	100%

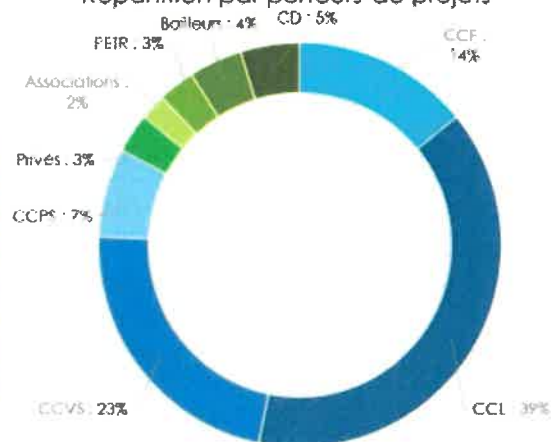
Subventions CRST sollicitées



Répartition des subventions (Maître d'ouvrage)

MO	Subvention attribuée
CCL	2 925 100 €
CCVS	1 678 900 €
CCF	1 057 600 €
CCPS	529 600 €
CD (THD)	357 000 €
Bailleurs	322 000 €
PETR	235 900 €
Privés : Agriculteurs, entreprises	218 700 €
Associations	157 900 €

Répartition par porteurs de projets

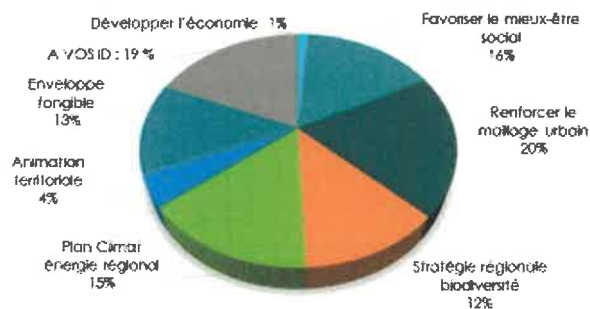


Proposition de répartition enveloppe CRST 2025-2029

Enveloppe à consommer : **3 486 800 €**

A : Développer l'emploi et l'économie	40 000 €
B : Favoriser le mieux-être social	565 800 €
C : Renforcer le maillage urbain et rural	685 500 €
D : Stratégie régionale biodiversité	426 200 €
E : Plan Climat énergie régional	523 600 €
Animation territoriale dédiée au contrat	150 000 €
Enveloppe fonçible	445 700 €
F : A VOS ID	650 000 €
Total CRST + A vos ID	3 486 800 €

Proposition répartition enveloppe CRST 2025-2029



Proposition de maquette			
CRST PETR FORET D'ORLEANS LOIRE SOLOGNE 2025-2029 (document de travail)		Dotations proposées	
PRIORITÉS THEMATIQUES	Investissement	Fonctionnement	Total
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	- €	40 000 €	40 000 €
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	- €	- €	- €
Axe A2 : Accueil des Entreprises	- €	- €	- €
Axe A3 : Economie agricole	- €	40 000 €	40 000 €
Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire	- €	- €	- €
Axe A6 : Economie touristique	- €	- €	- €
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	495 800 €	70 000 €	565 800 €
Axe B1 : Services à la population	337 500 €	70 000 €	407 500 €
I5 : Maisons de Santé Pluridisciplinaires	337 500 €		
I5.1 : Projets locaux de santé		70 000 €	70 000 €
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	- €	- €	- €
Axe B3 : Sport	158 300 €	- €	158 300 €
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	659 500 €	- €	659 500 €
Axe C0 : Paysages	- €	- €	- €
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	259 500 €	- €	259 500 €
23 : Aménagement d'espaces publics	10 500 €		
Pôle de centralité	249 000 €		
Axe C2 : Foncier			- €
Axe C3 : Habitat – Logement	426 000 €	- €	426 000 €
25 : Construction de logements collectifs publics sociaux	100 000 €		
27 : Rénovation thermique du parc public social	326 000 €		
AXE C5 : Mobilité durable	- €	- €	- €
PRIORITÉ TRANSVERSALE : TRANSITION ECOLOGIQUE			
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	- €	- €	- €
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	407 700 €	18 500 €	426 200 €
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	504 300 €	19 300 €	523 600 €
ANIMATION TERRITORIALE DEDIEE AU CONTRAT	- €	150 000 €	150 000 €
ENVELOPPE FONGIBLE	314 500 €	131 200 €	445 700 €
SOUS-TOTAL HORS A Vos ID	2 381 800 €	429 000 €	2 810 800 €
F : A VOS ID	650 000 €		650 000 €
ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT	3 037 800 €	429 000 €	3 466 800 €

Le Président rappelle que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2023-2029 du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne arrive à mi-parcours en octobre 2026. Cependant, à l'heure actuelle, certaines enveloppes financières sont épuisées et une demande auprès de la Région est sollicitée pour pouvoir déposer par anticipation le bilan à mi-parcours du CRST en début 2026.

Pour ce faire, un bilan a été réalisé. Celui-ci est à la fois quantitatif et qualitatif et permet d'apprécier les avancées positives dans la programmation, mais également repérer les difficultés rencontrées pour réaliser certaines actions et en analyser les causes.

Cette étape permet au PETR de proposer des ajustements par transferts de crédits d'une action vers une autre.

Lors des réunions de bureau du 26 juin 2025, du 9 octobre 2025, du 11 décembre 2025 et réunion avec les 4 présidents des communautés de communes de la Forêt, des Loges, du Val de Sully et des Portes de Sologne le 28 octobre 2025, il a été proposé d'étudier ces ajustements.

Le Président présente à l'assemblée le projet définitif et propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de valider le bilan à mi-parcours du CRST 2023-2029 et le déposer début 2026
- d'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Dates	Mise en place
11 décembre 2025	Bureau PETR
19 janvier 2026	Colage maquette
22 janvier 2026	Passage en CS du PETR, pour délibération
février-mars 2026	Délibération des 4 CC
4 juin 2026	RDV de négociation
24 juin 2026	Passage devant la 5ème commission
3 juillet 2026	Passage en Commission permanente du Conseil régional

SCoT

➤ ADHESION A LA FEDERATION SCOT

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCOT de juin 2010, la Fédération nationale des SCOT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences. Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressource et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignage, etc.) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locale, etc.) ;
- et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCOT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'État et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte tenu de l'intérêt trouvé par le PETR en adhérent à la Fédération nationale des SCOT pour bénéficier de ses services pendant neuf ans, notre établissement public envisage de rejoindre à nouveau cette Fédération à partir de 2026. Le comité syndical doit dès lors désigner un représentant au sein de l'assemblée générale de la Fédération.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'adhérer à la Fédération nationale des SCoT à compter de l'année 2026 et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration de la Fédération nationale des SCoT ;
- de désigner le Président pour représenter notre établissement public au sein de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCOT et autorise, en cas d'empêchement, le Président à désigner au cas par cas, un suppléant au sein du bureau pour participer à l'assemblée générale de la Fédération nationale des SCOT ;
- de charger le Président de la mise en œuvre de la délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

PAT

➤ ACTION D'EDUCATION A L'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ECOLES DU PETR

Vu la délibération n°2025-19 du Comité Syndical relative à l'appel à candidatures de l'Etat pour le soutien à la structuration PAT de niveau 2

Vu la convention n°2025-SRAL-36 signée le 2 décembre 2025 avec la DRAAF Centre-Val de Loire relative au soutien à la structuration du PAT de niveau 2

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne porte un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire. Dans ce cadre, il est prévu de mettre en place une action coordonnée et innovante sur le territoire du PETR en matière d'éducation à l'alimentation durable.

Les principaux objectifs de cette action sont :

- expérimenter un projet partenarial à l'échelle du PETR sur la thématique d'éducation à l'alimentation durable auprès des scolaires sur trois ans à visée d'essaimage
- mettre en place un programme d'intervention partenarial intégrant l'éducation au goût, la sensibilisation au manger sain et local, la lutte contre le gaspillage alimentaire
- intégrer dans le projet les différents maillons du système alimentaire : producteur, transformateur, restaurateur, convives/consommateurs (élèves et leurs parents)
- renforcer les liens au sein des écoles entre les équipes de restauration scolaire et les enseignants dans l'action d'éducation au mieux manger.

Pour cela des interventions concrètes seront menées auprès des équipes de professionnels des établissements scolaires ainsi qu'auprès des élèves. Plus précisément :

- Les enfants scolarisés dans les écoles primaires du territoire (de 3 à 10 ans)
- Les professionnels des temps scolaires et périscolaires : les enseignants, les équipes de restauration et d'animation.

Différents thèmes : production agricole et alimentaire locales, transformation, préparation, éducation au goût et à la nutrition seront abordés par différentes structures partenaires en fonction de leurs champs de compétence. Les interventions auprès des élèves se dérouleront sous la forme d'ateliers pédagogiques, sensoriels et d'animations ludiques en classe et lors de visites de fermes locales. Les interventions auprès des professionnels se feront sous la forme d'ateliers collectifs de formation à la pédagogie de l'éducation à l'alimentation durable et de sensibilisation à l'approvisionnement de proximité et de qualité ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le contenu des interventions s'appuiera sur le référentiel de compétences en éducation au développement durable de l'éducation nationale.

Le portage par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne avec des interventions sous forme de prestations est la solution la plus efficiente pour assurer la coordination et la bonne mise en œuvre de cette action sur le territoire. Un appel à manifestation d'intérêt sera diffusé sur le territoire pour sélectionner les établissements scolaires participants avec un prévisionnel de 3 établissements sur l'année scolaire 2026/2027 et 4 établissements sur l'année scolaire 2027/2028. L'objectif à l'issue des 3 ans est d'évaluer et de capitaliser cette action afin d'avoir un effet entraînement permettant d'inscrire d'autres établissements pour poursuivre et prolonger démarche les années suivantes.

Pour cette action, le PETR bénéficie d'un financement à hauteur de 70% du montant HT dans le cadre de la convention n°2025-SRAL-36 signée le 2 décembre 2025 avec la DRAAF Centre-Val de Loire relative au soutien à la structuration du PAT de niveau 2.

En complément, le Président demande l'autorisation de solliciter un cofinancement de l'Europe (FEADER) dans le cadre du programme européen LEADER du Groupe d'Action Locale Forêt d'Orléans Loire Sologne.

Le budget prévisionnel TTC sur 3 ans est le suivant :

DEPENSES (TTC)		RECETTES (TTC)		
Animation éducation nutritionnelle au goût et alimentaire	14 730,00 €	DRAAF	24 983,00 €	66,1%
Animation production agricole et alimentation	10 380,00 €	FEADER (aide LEADER)	12 823,00 €	33,9%
Animation anti-gaspillage alimentaire	12 696,00 €			
TOTAL	37 806,00 €	TOTAL	37 806,00 €	

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de valider le projet et son plan de financement prévisionnel
- de solliciter l'Europe (FEADER) dans le cadre du programme européen LEADER porté par le Groupe d'Action Local Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
- d'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

SUJETS ADMINISTRATIFS

➤ PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (RISQUES PREVOYANCE ET SANTE)

Vus les articles L 827-1 et suivants du code général de la fonction publique relatifs à la protection sociale complémentaire,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les quatre arrêtés d'application du 8 novembre 2011,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 20 novembre 2025, pris sur la base de l'article 4 du décret n°2011-1474 précité,

Exposé :

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques **santé** : mutuelle contractée par un agent pour compléter les remboursements de la sécurité sociale en matière de frais médicaux (médecins, pharmacie, spécialistes...),
- Les risques **prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès (agent en arrêt pour maladie, ou radié pour raisons de santé).

Cette participation devient obligatoire pour :

- Les **risques prévoyance** à effet du 1er janvier 2025 (montant minimal de 7€ brut mensuel par agent, selon l'article 2 du décret n°2022-581). Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur sont l'incapacité de travail et l'invalidité pour 90% du salaire net,
- Les **risques santé** à effet du 1er janvier 2026 (montant minimal de 15€ brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581). Les garanties minimales sont celles du « contrat responsable », complétées du « panier de soins ».

Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur doivent être proposées selon le mode de contractualisation : contrat individuel d'assurance labellisé, ou contrat collectif d'assurance à adhésion facultative, souscrit dans le cadre d'une convention de participation. Cette convention est conclue, à l'issue d'une procédure d'appel à concurrence, avec un organisme d'assurance soit par l'employeur, soit par le centre de gestion du ressort de l'employeur, sur la base de la procédure décrite dans le décret n°2011-1474.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

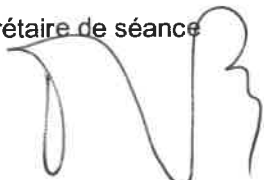
Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de retenir la procédure de la convention de participation pour le **risque prévoyance** pour un effet des garanties au 01/01/2027. La procédure retenue est décrite comme suit :
 - autorisation de participer à l'appel public à concurrence lancé par le CDG45 afin d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance proposé par le CDG.
- de verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention :
 - en respectant le minimum prévu à l'article 2 du décret n°2022-581, soit 7 euros par mois et par agent à ce jour, pour les agents ayant adhéré au contrat de la convention
 - la participation sera confirmée par délibération prise en application de l'article 18 du décret n°2011-1474, soit au titre de la sélection de l'offre de l'organisme d'assurance,
- d'autoriser le Président à effectuer tout acte en conséquence.
- de retenir la procédure de la convention de participation pour le **risque santé** pour un effet des garanties au 01/01/2027. La procédure retenue est décrite comme suit :
 - autorisation de participer à l'appel public à concurrence lancé par le CDG45 afin d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance proposé par le CDG.
- de verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention pour les agents ayant adhéré au contrat de la convention :
 - en respectant le minimum prévu à l'article 6 du décret n°2022-581, soit 15 euros par mois et par agent à ce jour,
 - la participation sera confirmée par délibération prise en application de l'article 18 du décret n°2011-1474, soit au titre de la sélection de l'offre de l'organisme d'assurance,
- d'autoriser le Président à effectuer tout acte en conséquence.
- de prendre acte que les tarifs et les garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le CDG du Loiret

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Fait à Jargeau, le 2 février 2026

Le secrétaire de séance



Alain MARGUERITTE

Le Président,
Maire de Seichebrières,
Conseiller Départemental du Loiret

Philippe VACHE

